

Image not found or type unknown



## Naturalisation par decret

Par **koukap celine**, le **28/12/2016** à **00:56**

Bonsoir Maître,

J ai déposé un dossier de naturalisation à la préfecture de police de Paris depuis février 2015, et depuis lors je suis sans suite par rapport à l'évolution de mon dossier.

Premièrement : Est-ce normal que cela prenne autant de temps?

A chaque fois que j ai fait une demande de renseignement auprès de la police, on m a répondu que mon dossier est en court d instruction.

J aimerai savoir maître la démarche à suivre pour avoir des informations à ce sujet. MERCI